

DEMANDE D'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS DANS L'ENCEINTE DES GROUPES SCOLAIRES

La tenue de votre manifestation publique est assujettie à l'autorisation de la Mairie. Afin de permettre une instruction optimale de votre dossier, vous devez remplir rigoureusement ce dossier et joindre les documents demandés.

Cette demande doit être transmise **IMPÉRATIVEMENT PAR MAIL**
2 MOIS avant la date prévue de la manifestation
à la Direction Unique Prévention Sécurité - Ville de Vénissieux
Service Évènementiel
dups-evenementiel@ville-venissieux.fr

Les dossiers incomplets seront retournés par mail à l'organisateur qui devra alors faire parvenir le dossier complet dans les délais impartis.

L'administration se réserve le droit de demander tout complément d'information et de justificatifs nécessaires à la validation du dossier manifestation.

POUR TOUTES QUESTIONS :

Correspondante Direction Unique Prévention Sécurité
Claudine JULÉ, Responsable Évènementiel
cjule@ville-venissieux.fr
04 72 90 14 91

DATE DE RÉCEPTION

SOMMAIRE

1) Présentation de la manifestation	P. 3
-------------------------------------	------

2) Spécificités de la manifestation	P. 5
-------------------------------------	------

3) Notice de sécurité	P. 9
-----------------------	------

4) Déclaration sur l'honneur	P. 12
------------------------------	-------

1/ PRÉSENTATION DE LA MANIFESTATION

Renseignements obligatoires

A) DATE, OBJET ET LIEU DE LA MANIFESTATION

B) ORGANISATEUR

C) PUBLIC

A) DATE, OBJET ET LIEU DE LA MANIFESTATION

Objet : ☐ Kermesse ☐ Animation sportive ☐ Défilé... ☐ Autres

Thème :

Lieu :

Dans l'enceinte :

Sur la voie
publique :

Date : **AU** **INCLUS**

heure de début : à heure de fin :

B) ORGANISATEUR

Établissement groupe scolaire ou Association des parents d'élèves :
.....

Responsable légal (nom et prénom) :

Adresse de l'organisateur :

Portable : et fixe :

E-mail :

C) PUBLIC

Estimation du nombre de personnes :
(exemple : 100 à 150 ou 3000 +)

Dispositif de sécurité mis en place : ☐ Dans les locaux ☐ À l'extérieur (portails)
☐ Les deux

Joindre le protocole de sécurité au dossier OBLIGATOIRE

Aménagements prévus pour l'accueil des personnes à mobilité réduite ? (à préciser
sur le plan d'implantation) ☐ Oui ☐ Non

Lesquels ? (afin de faciliter l'accès et le déplacement des personnes à mobilité
réduite, exemple : rampe d'accès)
.....

2 / SPÉCIFICITÉS DE LA MANIFESTATION

Renseignements obligatoires

A) ANIMATION SONORE

B) VENTES SUR LA VOIE PUBLIQUE

C) DÉBIT DE BOISSON

D) MATÉRIELS UTILISÉS

E) DIVERS

A) ANIMATION SONORE

Sonorisation prévue ? ☐ Oui ☐ Non

Joindre la copie d'Attestation Sacem OBLIGATOIRE

Si oui : Nom du prestataire :

heure de début : et heure de fin :

Réglementation : le niveau de pression acoustique des animations ne doit pas dépasser 70 dB en façade avant 22h et 60 dB en façade après 22h. La ville de Vénissieux ne dispose pas de matériel de sonorisation.

Pour les manifestations de nuit, le site est-il éclairé ? ☐ Oui ☐ Non

B) VENTES DANS L'ENCEINTE

Si oui, **remplir cette partie** : Liste détaillée des produits alimentaires et boissons vendus :

.....

.....

.....

.....

.....

NB : Les ventes à caractère alimentaire doivent respecter l'hygiène, la chaîne alimentaire, les dates de péremption. Les 14 principaux allergènes doivent être affichés. Ne pas servir un enfant sans qu'il ne soit accompagné d'un parent. Vous devez vérifier que votre assurance couvre la vente de denrées alimentaires.

Joindre la Copie assurance couvrant l'évènement

C) DÉBIT DE BOISSON

Remplir le formulaire spécifique **en annexe page 15.**

Les documents demandés dans le formulaire doivent **IMPÉRATIVEMENT** être transmis.

D) MATÉRIELS UTILISÉS

Barbecue OU Plancha	☐ OUI	☐ NON	X
Homologué	☐ OUI	☐ NON	X
Combustibles utilisés	☐ GAZ	☐ CHARBON	☐ ÉLECTRIQUE
Implantation précise	☐ PELOUSE	☐ GOUDRON	☐ TERRE PLEIN

DISPOSITIONS DE SÉCURITÉ PRÉVUES AUTOUR DU MATÉRIEL DE CUISSON À REMPLIR :

EXTINCTEUR	NOMBRE	LOCATION	AUTRE

Préciser sur le plan détaillé l'implantation du barbecue et la sécurisation

NB : **OBLIGATOIRE** prévoir des extincteurs conformes au combustible utilisé. . L'installation du barbecue doit être éloignée de plus de 10 mètres de tout couvert végétal et de tout bâti. Sanction prévues à l'article R 610-5 du code pénal. Toute utilisation sans autorisation est passible d'une amende de 1^{ère} classe. L'utilisation des extincteurs du bâtiment scolaire est interdite. L'organisateur est responsable du contrôle de vérification périodique des extincteurs en cas de location ou d'un matériel d'un particulier.

MATÉRIELS	NOMBRE	LOCATION	PERSONNEL ET/OU ASSOCIATION
REFRIGERATEUR			
BAC A GLAÇONS ALIMENTAIRES			
FRITEUSE			
CRÊPIÈRE			
GAUFRIER			
HOT DOG			
MICRO ONDE			
BARBE A PAPA			
GLACE ITALIENNE			
PLAQUE CHAUFFANTE			
RÉCHAUD			
UTILISEZ VOUS UN POINT D'EAU	OUI ☐	NON ☐	

AUTRE MATÉRIEL DE CUISSON À REMPLIR :

.....

.....

.....

.....

E) DIVERS

Stand à maquillage ? ☐ Oui ☐ Non

Si OUI, la prestation est réalisée par :

Un professionnel certifié ☐

Société :

Nom du prestataire :

Autre ☐ **À Préciser :**

.....

NB : Le maquillage utilisé doit être certifié aux normes cosmétiques européennes et sans paraben. Les consignes doivent être affichées. Le matériel utilisé doit respecter un niveau élevé de propreté. Les produits ne doivent pas être conservés plus de 18 mois. À éviter pour les enfants de moins de 3 ans. Les enfants doivent impérativement être accompagnés d'un parent pour cette activité.

Avez-vous prévu une loterie/Tombolas : ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous prévu un loto traditionnel : ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous prévu une vente au déballage : ☐ Oui ☐ Non

Avez vous prévu d'autres stands ? ☐ Oui ☐ Non

Si OUI, Liste de l'ensemble des stands prévus **À REMPLIR** :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3 / NOTICE DE SÉCURITÉ

Renseignements obligatoires

A) DÉTAIL DES INSTALLATIONS

A) DÉTAIL DES INSTALLATIONS

1 / Avez-vous prévu l'installation d'un podium (dimension 6M X 6M) ou un plancher de bal (dimension 6M X 6M) ?

☐ Oui ☐ Non

Si OUI : ☐ 1 podium **OU** ☐ 1 un plancher de bal (1 seul choix possible)

L'emplacement du podium ou du plancher de bal sera indiqué sur le plan fourni par la Ville.

2 / Avez-vous prévu :

* Un manège équestre, poneys.... ? ☐ Oui ☐ Non

* Une calèche ☐ Oui ☐ Non

Le prestataire doit fournir Obligatoirement un extrait Kbis de la Société de moins de 03 mois, l'attestation d'assurance en cours de validité, un certificat de bonne santé des animaux présents sur l'activité le jour de l'évènement.

Manège équestre **OU** Calèche

Détailler le parcours AINSI que le dispositif de sécurité mis en place (Joindre Obligatoirement un plan des rues empruntées)

.....
.....

3 / Avez-vous prévu des structures gonflables ? ☐ Oui ☐ Non

Le prestataire doit fournir obligatoirement un extrait Kbis de la Société de moins de 03 mois, l'attestation d'assurance en cours de validité, le contrôle annuel de chaque structure gonflable, les conditions de lestage au sol « notice fabricant », les consignes de sécurité par tranche d'âge. A l'issue de l'installation, le prestataire doit obligatoirement vous remettre un certificat de bon montage.

Nom de la Société et coordonnées :

Dispositif de sécurité mis en place autour de la soufflerie et de la surveillance de la ou des structures gonflables : **À REMPLIR obligatoire**

.....
.....
.....

Obligatoire, un extincteur et un tapis de sol par structure gonflable- Un superviseur par structure gonflable. Une implantation éloignée de tout obstacle tel que les arbres, murs, installations électriques....Vérifier l'avis météo en cas de forte pluie, vent supérieur à 35 km/h, neige, inondation...) les structures gonflables doivent être démontées.

NB : Il est interdit de lester sur le mobilier urbain et/ou sur les végétaux – Il est interdit d'obstruer les accès pompiers.

4 / Défilé (carnaval, des lampions.....)

Sur la voie publique :

☐ Oui

☐ Non

Dans l'enceinte du groupe scolaire :

☐ Oui

☐ Non

Description du matériel utilisé pour la confection des lampions : **À REMPLIR**

.....

.....

Détailler le parcours AINSI que le dispositif de sécurité mis en place (Joindre
Obligatoirement un plan des rues empruntées)

.....

.....

.....

5 / Besoin en matériel mis à disposition par la Ville de Vénissieux

Merci de bien vouloir indiquer vos besoins dans le tableau ci-dessous, colonne
« nombre demandé »

	Nombre max mis à disposition	Nombre demandé
Tables (2mx0,60)	30	
Chaises métal	60	
Grilles d'exposition	10	
Bancs	60	
Barrières	40	
Ruban de chantier		
Sono	1	
Bac à glace	1	
Rallonges longueur (10M)	2	
Armoire électrique	1	

Nom de l'installateur :

Fixe : Portable :

NB : Les installations ne doivent pas gêner l'accessibilité aux façades d'immeuble. Ni obstruer les accès pompiers. Les parasols sont interdits

4 / DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

Responsable légal de la manifestation intitulée :

.....

qui aura lieu le :

CERTIFIE SUR L'HONNEUR

- Avoir pris connaissance de l'ensemble des recommandations énumérées dans ce document et m'engage à les respecter.
- Reconnaître que l'accord pour cette manifestation est conditionné à l'avis de la Direction Unique de Prévention et de Sécurité.
- Être avisé que l'acceptation du dossier par la Direction Unique Prévention Sécurité n'induit pas automatiquement la mise à disposition des installations techniques par la Ville de Vénissieux. Des solutions alternatives pourront être proposées en fonction de la charge de travail et de la disponibilité du matériel. Elles devront être prises en charge par l'organisateur.
- Être avisé qu'une visite de réception sur les lieux de la manifestation suite au passage du dossier Sécurité pourra être effectuée afin de vérifier la conformité des installations. Un état des lieux contradictoire pourra être demandé suivant le lieu et l'importance de la manifestation.

À

Le

Signature OBLIGATOIRE du responsable
Nom, Prénom et fonction

Tampon de l'établissement

DOCUMENTS À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT À CE DOSSIER

OBLIGATOIRE

- Plans des lieux détaillés

FORMAT A3 - **Plan du site réel** « s » comprenant :

1) **L'implantation des installations** podiums, structures gonflables, buvettes, barbecue, personnes à mobilité réduite, divers stands, poneys, calèche....

2) **Les dispositifs de sécurité** : Périmètre, barrières....

3) **Organigramme général** : personnes responsables sur site, moyen d'identification, numéros de téléphone portable

4) Contrat d'assurance

* Attestation d'assurance spécifique **obligatoire** mentionnant le nom de l'évènement, la date et le lieu

Ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à l'instruction du dossier, demandés dans le présent dossier.

En cas de manque de place dans le dossier, vous pouvez transmettre sur papier libre les informations demandées et les annexer au dossier.

FORMULAIRE DE DEMANDE D'OUVERTURE D'UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Nom de l'association :

Adresse de l'association :

représentée par Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél 1 : Tél 2 : Mail :

2/ MANIFESTATION

Type de Manifestation

☐ Sportive, à préciser : ☐ Culturelle, à préciser :

☐ Défilé ☐ Kermesse ☐ Autre, à préciser :

Lieu de la manifestation :

Horaires :

Type de boissons vendues : ☐ 1^{ère} catégorie ☐ 3^e catégorie

3/ DOCUMENTS À FOURNIR

☐ L'assurance responsabilité civile en cours de validité

☐ Les statuts de l'association

☐ La liste des membres du bureau validée